ID: 007-250702156-20210923-DCS2021092325-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le jeudi 23 septembre 2021 18h00 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérian, régulièrement convoqués par le Président de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche, M. François ARSAC en date du mercredi 15 septembre 2021.

Présent(e)s: Mme Solange BERGERON, M. Jérôme BERNARD, M. Mickaël BOUCHARDON, M. Claude BRUN, Mme Stella BSERENI, Mme Martine CARRIER, M. Antoine CAVROY, M. Jean-Luc CHAUMONT, M. Fabiano CHIARUCCI, M. Khalid ESSAYAR, M. Jean-Marie FOUTRY, M. Patrick GAUTHIER, M. Iwan GRAMATIKOFF, M. Gérard GRIFFE, M. Fabrice LARUE, M. Jérôme LEBRAT, M. Jean-Pierre LEFEBVRE, M. Jean-Yvon MAUDUIT, M. Gilbert MOULIN, Mme Christelle REYNAUD, M. Gérard ROBERTON, M. Yves RULLIERE, Mme Josiane SANCHEZ, M. Bruno SENECLAUZE, M. Benoît VILLARD.

Absent(e)s: M. Francis BARRY, M. Clément CHAPEL, M. Hervé COULMONT.

Excusé(e)s: Mme BOURJAT Laëtitia, Mme Sylvette DAVID, M. Philippe DELAPLACETTE, M. Antoine DOS SANTOS, M. Aurélien FERLAY, M. Jean-Michel LAMBERT, M. Pierre MAISONNAT, M. Grégory MAZET, M. José ORENES LERMA, M. Gilbert PETITJEAN, M. Max TOURVIEILHE.

Pouvoirs: Mme BOURJAT Laëtitia à Mme Martine CARRIER, Mme Sylvette DAVID à M. Yves RULLIERE, M. Aurélien FERLAY à Mme Christelle REYNAUD, M. Pierre MAISONNAT à M. Mickael BOUCHARDON, M. Grégory MAZET à M. Jérôme LEBRAT, M. Gilbert PETITJEAN à M. Gilbert MOULIN, Mme Danielle RAMERINI à M. Jérôme BERNARD, M. Max TOURVIEILHE à Mme Stella BSERENI.

Nombre de membres en exercice : 39 Nombre de membres présents : 25 Nombre de membres représentés : 8 Nombre de suffrages exprimés : 33

> Pour: 28 0 Contre: 0 0 Abstention: 5

Secrétaire de séance : M. Mickaël BOUCHARDON

ÉLÉCTION DU PRÉSIDENT

Rappel des statuts :

L'article 9.1 Désignation du Président.

Le Président est élu par le Comité syndical, parmi les membres du Bureau, à la majorité absolue des membres présents.

M. Jean-Marie FOUTRY, doyen de l'Assemblée préside le Comité Syndical lors de cette délibération et M. Mickaël BOUCHARDON a été désigné secrétaire de séance.

M. Jean-Marie FOUTRY sollicite des candidatures parmi les membres du bureau. La seule candidature exprimée est celle de M. Jérôme BERNARD.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° DCS20190512010 du 05 décembre 2019 portant modification des statuts du Syndicat Mixte,

Vu l'extrait ci-dessus rappelé,

Ouïe l'exposé du Président

M. Jérôme BERNARD est élu Président à la majorité absolue des membres présents.

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyan dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.

Envoyé en préfecture le 24/09/2021

Reçu en préfecture le 24/09/2021

Publié le ID: 007-250702156-20210923-DCS2021092325-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE **DEPARTEMENT DE L'ARDECHE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMERIAN

Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Le Pouzin, les jour, mois et an susdits,

Le Président,

Jérôme BERNARD

Tél. 04 75 30 13 13 Siret 250 702 156 00051 - APE 6311Z